

L' **UFAP UNSa Justice** était convoquée le 22 Novembre pour le dernier CTI de la mandature, cette instance se transformera en CSA I (Comité Social Interrégional Interrégional) à l'issue des élections prochaines qui se dérouleront du 1^{er} au 8 décembre 2022 (VOTEZ UFAP UNSa Justice).

SAS Valence :

L'ouverture prochaine reste inquiétante puisque visiblement, on travaille encore sur ce que devra être le fond du projet alors que le bâtiment sera bientôt livré. Pour l' **UFAP UNSa Justice**, une fois encore l'administration semble avoir mis la charrue avant les bœufs. On définit un projet et ensuite, on fait du bâtimentaire, pas l'inverse.

Par contre, on sait déjà que les détenus prendront leurs repas en commun. Ca va être pratique à 3 pelés et 2 tondu pour endiguer un phénomène de groupe durant les prises de repas quand on apprend que le nombre de détenus susceptibles de prendre leur repas ensemble ira jusqu'à 15.

Quid du rôle des surveillants ?

Seront ils comme à l'EPM, plus ou moins contraints de déjeuner avec la population pénale ?

Le cas échéant, comment sera comptabilisé leur temps de travail ? Ce temps sera t-il considéré comme une pause ?

Pour l' **UFAP UNSa Justice**, la question des organigrammes de référence (OR) va poser un problème, ils nous paraissent sous dimensionnés. Au départ on était sur un chiffre de 48 Surveillants, on a déjà raboté et sur le moignon qui reste (34 Surveillants), on ne nous promet que 26 Surveillants à la prochaine mobilité, soit 23,5 % en dessous de l'OR. Voilà qui nous promet de belles percées à venir dans des effectifs déjà en souffrance du CP Valence, juste pour faire briller la vitrine.

Les surveillants ne sont pas les seuls à pâtir de ces aspects d'organigrammes, puisque les Personnels Administratifs risquent fort d'avoir eux aussi quelques soucis d'effectifs à la SAS. L'Organigramme présenté montrant des chiffres à un endroit et d'autres chiffres à un autre endroit.

Avec au départ 3 PA et 1 ANT (Contractuel de catégorie B), la volonté de l'administration semble d'y positionner seulement 1 ou 2 PA, secrétariat SPIP compris. Voilà qui ne va pas faciliter la lecture des effectifs à pourvoir pour le fonctionnement.

On fait des organigrammes en prévoyant déjà des agents non titulaires. La pénitenciaire malade n'a pas fini de vomir ses tripes dans ces conditions.

Un point sur le **budget** était réalisé par le DBF, des documents nous seront transmis et nous pourrions regarder cela de plus près.

Questions diverses :

L' **UFAP UNSa Justice** posait la question de la mise en place des douches en cellule au CP St Etienne. Si cela a pu être mis en œuvre sur le bâtiment B sans désencombrer, il n'en ira pas de même au bâtiment A.

Le Directeur Interrégional nous a indiqué qu'il allait réfléchir à la question, indiquant qu'il allait prendre attache auprès de l'établissement afin d'évaluer les possibilités de désencombrer des étages en fonction du nombre de cellules utilisées par les ouvriers en même temps... En sachant que les désencombrements ne sont pas faciles à opérer à cause de la surpopulation pénale sur tous les établissements du secteur.

L' **UFAP UNSa Justice** revenait également sur la problématique du management et particulièrement les soucis prégnants à la MA Bonneville.

Le DI nous a indiqué qu'une psychologue allait être très prochainement missionnée pour effectuer une analyse du fonctionnement local. Il nous a indiqué que nous aurions accès à ses conclusions.

Le DI reconnaît que l'administration pénitentiaire est un monde violent, quand on en sort et qu'on y revient, il y a un temps d'adaptation pour s'y faire. Il reconnaissait l'existence de managements problématiques au sein de la DI.

L' **UFAP UNSa Justice** a indiqué qu'il serait souhaitable que les événements qui ont eu lieu et qui ont encore cours sur cette structure cessent et soient reconnus par l'administration. Certaines actions en justice pourraient être envisagées et le bénéfice de la protection fonctionnelle accordée.

L' **UFAP UNSa Justice** ne sait pas si c'est souhaitable, car c'est tout de même malheureux de devoir en arriver là pour faire cesser de nuire certaines personnes, en tout état de cause il va bien falloir que ça bouge à Bonneville, parce que jamais une ville n'a si mal porté son nom....



Pour **l'UR UFAP UNSa Justice** LYON

Les représentants au CTI

F.ROUSSET, C.AGERON, S.PERROT

S.LAHIOUEL, P.MACHADO, D.VERRIERE
(S.ROYERE)